

PARTICIPEZ AU CHALLENGE



« RELANCE DU SMPFC »

Notre club s'engage avec optimisme dans la relance de ses activités. Il est nécessaire de retrouver, comme pour toute entreprise, des moyens financiers pour accompagner cela.

Le Comité Directeur propose l'opération suivante :

La licence remboursée à chaque licencié qui aura présenté au club un nouveau sponsor, et ceci dès la signature du contrat de partenariat.

Le Pôle Sponsoring prendra en charge la présentation des différentes formules et la négociation auprès de l'entreprise.

Sont exclues les enseignes de la grande distribution concurrentes de Hyper U et les distributeurs sportifs autre que WHISSPORTS et KAPPA avec qui le SMPFC a des contrats d'exclusivité.

Pour tout renseignement :

Bernard MONTOURCY (Trésorier Principal) au 06-15-48-77-78

Yannick LEMEE (Responsable du Pôle Sponsoring) au 06-16-85-81-69